



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

-

Direction départementale des Territoires

Service environnement et risques

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

**des infrastructures de transports terrestres
relevant de la compétence de l'État
(2^e échéance)**

ANNEXES

Direction départementale des Territoires
6, place de la Pyrotechnie - CS 20001 - 18019 Bourges Cedex
tél : 02 34 34 61 00 – fax : 02 34 34 63 00

Liste des annexes

- Phase 1 – Diagnostic : rapport du CEREMA (Direction Territoriale Normandie-Centre) d'avril 2014
- Note de RFF
- Note de la DIR CO et note financière complémentaire
- Note de APRR